

Compte-rendu affiché à l'école du Breuil

Et transmis au représentant de l'état

Conseil d'Administration - Séance du 2 décembre 2021

Compte-rendu sommaire de séance – votes

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'école du Breuil s'est réuni en visio-conférence le jeudi 2 décembre, sous la présidence de M Christophe NAJDOVSKI.

Convocation a été adressée par le président du conseil d'administration à chacun des membres du conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 8.1 des statuts de la régie personnalisée adoptés.

⇒ Sont **présents** à la séance les membres suivants :

Représentants du Conseil de Paris : M NAJDOVSKI Christophe (Président), Mme Audrey PULVAR, Mme Chloé SAGASPE, Mme LEMARDELEY Marie Christine.

Personnalités qualifiées : M TRYSTRAM Gilles (Agroparistech), Mme REVEL-MOUROZ Sophie (UNEP).

Représentants des apprenants : M PERROT Maxime, M. Oscar GENRE.

⇒ **Membres absents ayant donné pouvoir** :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme GABELOTAUD Afaf donne pouvoir à M NAJDOVSKI Christophe
Mme KOMITES Pénélope donne pouvoir à Mme LEMARDELEY.

Personnalités qualifiées :

Mme Anouck BARCAT donne pouvoir à M TRYSTRAM Gilles (Agroparistech)

Une feuille d'émargement globale (présents et pouvoirs) sera envoyée pour signature au Président.

⇒ **Membres absents** :

Représentants du Conseil de Paris :

M. Jean-Noël AQUA
Mme MARKOVIC Douchka
Mme MONTANDON Valérie.

Représentants des apprenants

Personnalités qualifiées

M.DURAND-BESTRY Nicolas (AAEE), M LOISELEUR Marc (App).
M. GUENEAU (HORTIS) : n'a pas pu se connecter à la visio-conférence.

Après avoir constaté le quorum des membres présents à : 11 membres (8 présents et 3pouvoirs), le président du conseil d'administration ouvre la séance à 9h00.

Mme LEMARDELEY Marie Christine en qualité de conseillère de Paris, est désignée secrétaire de séance par les membres du conseil d'administration.

II- Examen des points portés à l'ODJ présentés

1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 octobre 2021.

Observations/amendements : Néant

Votes : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Points 2 : Convention avec les directions de la Ville de Paris

Observations/amendements : Néant

Votes : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité

Point 3 : Convention de groupement de commande

Observations/amendements : Néant

Votes : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité

Point 4 : Autorisation d'engagement de crédits d'investissement

Observations/amendements : Néant

Votes : 11
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 1
La délibération est adoptée à la majorité

Point 5 : Décision modificative



Observations/amendements : Néant

Votes : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité

Point 6 – Election au Conseil de Perfectionnement

Observations/amendements : Madame Chloé SAGASPE se porte candidate

Votes : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Madame Chloé SAGASPE est élue à l'unanimité

Point 7 - Pavillon de la Belle Gabrielle (pour information)

Point 8 - Agenda des instances en 2022 (pour information)

Mémo – important :

A l'issue de ce conseil, les documents (feuille d'émargement et délibérations) seront envoyés au président pour contresignature.

L'ordre du jour étant épuisé, le président annonce la clôture de séance à 9h45.

Le 2 décembre 2021

M Christophe NAJDOVSKI
Président du Conseil d'Administration
De l'École du Breuil

